





Bulletin d'inscription

Formation Mobilité - SESSION #2

A retourner à <u>rse@monde-proprete.com</u> ou à votre délégué régional du Fare Propreté

VOTRE ENTREPRISE
Raison sociale
N° de Siret :
Adresse
Nbre de salariés : Nbre de salariés ETP :
LE PARTICIPANT (référent Mobilité de l'entreprise)
Prénom Nom
FonctionTél / Portable
E-mail
DATES DE FORMATION – SESSION #2
 Module 1 : jeudi 6 novembre de 10h à 12h30 Module 2 : jeudi 20 novembre de 10h à 12h30 Module 3 : jeudi 27 novembre de 10h à 12h30 + accompagnement individuel
ENGAGEMENT
Le participant s'engage à
 Participer aux 3 modules collectifs – caméra allumée. En cas d'absence à un ou plusieurs modules, l'accompagnement individuel ne pourra être proposé. Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire pour s'investir sur la mise en œuvre du projet
MODALITÉS PRATIQUES
Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur au démarrage de l'accompagnement individuel, de :
☐ 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)
☐ 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).
Fait à :

Cette formation est réservée exclusivement aux salariés et chefs d'entreprises non-salariés des entreprises à jour de leur cotisation au Fare Propreté.



